

La réintégration des migrants de  
retour au Maghreb, lecture  
théorique et évaluation des  
politiques migratoires. Analyse  
micro économétriques des  
déterminants d'intégration

CHAMKHI Amine et IBOURK Aomar

[chamkhi.amin@gmail.com](mailto:chamkhi.amin@gmail.com)

[aomaribourk@gmail.com](mailto:aomaribourk@gmail.com)

[EHESS/LDH]/ UNIVERSITE CADI AYYAD

## SOMMAIRE

### TABLE DES MATIERES

<b>Introduction</b> .....	4
<b>Eléments théoriques</b> .....	5
<b>Evaluation des politiques d'intégration en faveur des entrepreneurs et des compétences à l'étranger, le cas du Maroc</b> .....	8
<i>Cadre juridique et institutionnel en faveur des investisseurs issus de la CMRE</i> .....	8
<i>Potentiel migratoire et mesures entreprises en faveur d'attraction des élites, état des lieux</i> .....	11
<i>Contexte international de la mobilité de main d'œuvre qualifiée maghrébine</i> .....	11
<i>Mesures d'implication et de participation des élites expatriées au développement économique, analyses et perspectives</i> .....	12
<b>Les données</b> .....	14
<b>Les hypothèses:</b> .....	14
<b>Les facteurs d'intégration, résultats préliminaires</b> .....	15
<i>Une divergence des intentions en fonction de la nature du retour</i> .....	16
<i>Au niveau des profils:</i> .....	16
<i>Selon la durée de séjour et d'installation dans le pays d'origine, et l'âge au retour</i> .....	17
<i>Par pays d'origine</i> .....	19
<i>Au niveau des facteurs psychologiques</i> .....	20
<b>Régression logistique généralisée ordonnés</b> .....	20
<i>Le Modèle</i> .....	20
<i>Les résultats</i> .....	21
<i>Au niveau des utilités économiques et psychologiques</i> .....	22
<i>Au niveau du contexte migratoire</i> .....	22
<b>Conclusion</b> .....	24
<b>Annexe</b> .....	25
<b>Bibliographie</b> .....	33

## TABLEAUX ET FIGURES :

Tableau 1 : Taux d'activité des migrants au retour par niveau d'instruction .....	13
Tableau 2: Répartition des motifs au retour depuis l'enquête MIREM. ....	15
Tableau 3 : profils élaborés et intentions de retour. ....	17
Tableau 4 : Répartition sectorielle des investissements de la CMRE.....	25
Tableau 5 : Motifs au retour dans le questionnaire MIREM et regroupement de ceux-ci selon les conceptions théoriques.....	25
Tableau 6: Intentions de rée migration et profils au retour. ....	26
Tableau 7: Intentions de résidence et pays d'origine. ....	26
Tableau 8 : Distribution des intentions de résidence par durée de séjour à l'étranger, âge au moment de l'enquête et durée de séjour dans le P.O.....	27
Tableau 9: Intentions de résidence par pays et nature de retour. ....	27
Tableau 10: Appréciation de l'expérience acquise et de la satisfaction post retour .....	28
Tableau 11 : Output des variables exerçant une influence sur la variable réponse .....	29
Tableau 12 : Analyse des estimations du maximum de vraisemblance et des risques relatifs approchés .....	29
Figure 1 : Taux de mobilité au Maghreb et dans le monde par niveau d'instruction en 1990 et en 2000. ....	12
Figure 2 : Age, durée de séjour et durée de retour moyennes et en fonction de la nature de retour.....	19

## INTRODUCTION

Le présent papier a pour objectif de spécifier les déterminants de la réémigration post retour. Il cherche à identifier l'effet de composition du parcours migratoire, sur le degré d'intégration des migrants de retour maghrébins dans leurs sociétés d'origine. Nous sommes partis de l'idée selon laquelle, la migration de retour ne constitue pas une entité homogène dans sa structure, l'aspiration (au sens psychologique) et l'utilité (au sens socioéconomique) à soutenir du projet de retour varient en fonction d'une multitude de facteurs difficilement identifiables en raison de l'hétérogénéité des profils et de la complexité des biographies migratoires. D'une manière générale, la lecture théorique<sup>1</sup> scinde en cinq groupes distincts les motifs menant à rompre le différentiel de gains entre le pays d'accueil et de naissance.

La littérature, sociologique, démographique ou encore économique relative à la réinsertion sociale des migrants souffre de carences à la fois théoriques et empiriques. Les effets engendrés d'une part, par l'intensification de la mobilité internationale de la main d'œuvre qualifiée (voir Docquier et Marfouk 2005, M.beine, F.Docquier et H.Rapoport 2006) et les effets pervers qu'elle répercute notamment, la privation des économies émergentes des rendements futurs de son capital humain (Brain Drain) et la perte des investissements consentis dans sa formation. D'autre part le repli identitaire suscité par une gouvernance politico-sociale limitant de façon draconienne d'autres formes de circulation migratoire (regroupement familiale, migration de travail pour non qualifiés, migration pour étude) ainsi que la genèse d'un climat de rejet de l'immigration en générale et de l'immigration maghrébine en particulier dans plusieurs pays d'Europe de l'Ouest.

La migration de retour peut de ce fait exercer un double effet, d'abord sur les économies des pays émergents notamment en inversant le processus de circulation du capital humain et physique vers les pays d'origine, afin de bénéficier du rendement des expériences et du savoir faire acquis outre mer (Brain Gain). Ensuite, à soulager les tensions économiques et sociales engendrées par le supposé afflux massif des migrants.

Le présent papier, constitue une continuité naturelle de la migration de retour<sup>2</sup> en tentant de déterminer sous un angle post migratoire, les difficultés de réinsertion socioéconomiques et socioculturelles entravant le processus d'installation durable dans la nouvelle/ancienne société d'origine. L'objectif est d'essayer de relever les facteurs susceptibles d'augmenter le risque de réémigration.

---

1 Les groupes constitués sont : 1) L'échec migratoire. 2) l'approche structurelle et le retour pour investissement. 3) Accumulation du capital humain retour. 4) Préférence de la consommation dans le pays d'origine et les NELM . 5) l'approche transnationale du retour et la migration circulaire.

<sup>2</sup> « Analyse micro économétrique des déterminants de la migration de retour des immigrés maghrébins » <http://www.erf.org.eg/CMS/uploads/pdf/Ibourk%20&%20Amine.pdf>

## ELEMENTS THEORIQUES

Très peu d'écritures ont tenté de déterminer les difficultés liées à une réinsertion réussie après des années vécues à l'étranger. G.Gmelch (1980) distingue deux types de réadaptation; la première fait état d'une intégration au niveau socioéconomique à travers l'accomplissement d'éléments permettant une installation durable, tel trouver un travail, acquérir un logement, investir dans un projet porteur, ou a caractère relationnel notamment tisser des liens sociaux qui permettront un échange entre le migrant et son entourage.

Le deuxième critère se situe au niveau psychologique, il est procuré par le sentiment de bien être ressentie par le migrant de retour, Gmelch définit ce processus d'adaptation comme " *une forme d'ajustement personnel et mesuré en termes de degré de satisfaction ou d'insatisfaction exprimé par les migrants. Le fait de rée migrer est interprété comme un signe d'insatisfaction ou d'inadaptation...*". Il ajoute que le sentiment de satisfaction/insatisfaction altère le processus d'intégration malgré une réinsertion socioéconomique réussie. De son côté Davanzo (1976) conclut que, le maintien des relations sociales entre le migrant et son entourage laissé dans le pays d'origine (parents, famille, amis) participent à l'assouplissement du processus d'intégration au niveau social et permettent donc de minimiser le coût psychique du retour. Les travaux de terrains de Taylor (1976) sur les migrants de retour Jamaïcains vont vers ce sens où près de 61% expriment leurs insatisfactions de l'expérience de retour alors même que leur situation économique est nettement plus favorable que leur homologues autochtones. Le même sentiment de désillusion est décelé par Paine (1974) sur les migrants de retour turcs<sup>3</sup>.

Gmelch explique cet état d'insatisfaction par l'absence d'un projet au retour intégrant deux aspects. D'un côté, la non prise en compte des évolutions socioculturelles pendant la durée d'absence du migrant, ce qui a pour conséquence la perte des codes et coutumes qui organisent telle ou telle société d'origine. De l'autre, la rupture plus ou moins radicale entre un style de vie à l'occidental qui peut être qualifié d'efficace en terme de réponse aux besoins de la vie quotidienne (administration, transport, travail...etc.) contre un autre- fabriqué de marque- d'une société en développement souffrante de plusieurs lacunes et handicaps. L'insatisfaction provient dès lors, d'une accoutumance et d'un savoir vivre à l'occidentale que le migrant tente bien que mal de transposer dans sa nouvelles vie sans qu'il y ait les fondements de sa réussite, ce qui peut engendrer des frustrations et donc éventuellement une rée migration.

Une autre difficulté altère également le processus de réajustement du migrant de retour. En effet, la dimension familiale de celui-ci (épouse et enfants) joue un frein supplémentaire à son ajustement notamment l'activité de la mère ou l'âge des enfants<sup>4</sup>. Russel

---

<sup>3</sup> G. Gmelch "Return Migration".

<sup>4</sup> G.Gmelch "Return Migration" p144.

(1978) stipule que les enfants déjà en processus de scolarisation dans le pays hôte compliquent davantage le projet de retour, tandis que l'intégration des enfants n'atteignant pas l'âge de scolarité est moins compliquée.

Le sentiment de bien être au sein de la communauté du pays d'origine, ne peut être dissocié de l'accomplissement des conditions économiques favorables. Pour une partie des migrants de retour, trouver un travail dans la société d'origine reste le principal handicap qu'il faut surpasser avant d'ambitionner un possible projet de retour. Les conjonctures économiques et politiques du pays d'origine peuvent altérer le processus de retour en rendant attractif certains secteurs d'activités plutôt que d'autres. Dans ce contexte, le présumé gain de capital humain acquis outre mer se retrouve prisonnier des bons choix des migrants. La collecte et l'adhésion aux réseaux d'informations constituent de ce fait une étape cruciale dans la quête d'opportunités professionnelles dans le pays d'origine.

L'exemple de Y.Catherine Ira.Gang et M.Yun (1999) conforte ce postulat. A travers l'exploitation d'une enquête panel sur les ménages hongrois amorcée en 1992, les auteures ont constaté des différences de gains significatifs entre les migrants de retour hongrois et leurs homologues restés au pays par genre et par lieu d'installation à l'étranger (OCDE/ Non OCDE). L'exemple de secteurs d'activités tels, l'industrie lourde et la construction dans lesquels étaient employés massivement les migrants de retour hongrois pendant leur séjour à l'étranger ne proposaient pas de prime de salaire pour l'expérience étrangère, tandis que les femmes qui ont acquis un savoir faire valorisant dans des pays de l'OCDE, dans des secteurs comme les services financiers, l'éducation ou la santé ont vu leur salaires augmenter par rapport aux femmes restées au pays et opérant dans les mêmes secteurs d'activités. Les auteures expliquent cela par la divergence des secteurs d'activités et l'ouverture politique à laquelle a été sujette la Hongrie pendant le début des années 90 vers l'occident, ce qui a généré une nouvelle demande de main d'œuvre qui soit capable d'assouplir et de fluidifier l'introduction de l'économie hongroise dans l'économie de marché.

Pour O.Arowolo (2000) la réadaptation au sein de la communauté d'origine nécessite au préalable la mise en place d'une stratégie d'accueil axée sur quatre dimensions.

La première s'exprime par la préparation du projet de retour à travers la recherche d'informations susceptibles de surmonter les difficultés de réadaptation. L'adhésion à l'information prend plusieurs formes et dépend de l'objectif tracé derrière le retour. Il peut s'agir de la collecte d'informations à titre professionnel, notamment en ce qui concerne les opportunités d'investissement à saisir dans le pays d'origine (Athukorala, 1986), ou pour d'autres cas, prospector la capacité d'absorption du marché de travail local en terme d'attractivité des compétences formées à l'étranger. D'autres aspects de préparation du projet de pré-retour peuvent être d'ordre social, notamment la fourniture d'informations sur les

formations linguistiques pour les enfants nés à l'étranger et la préparation d'entrée au système scolaire du pays d'origine (Dumon, 1976).

Le deuxième aspect se situe au niveau de la collecte d'informations susceptibles de mieux assimiler la structure des migrants de retour. Des caractéristiques au niveau; démographique (âge, sexe, niveau d'éducation ou de compétences acquises), socio familiale (situation matrimoniale, nombre d'enfants...), situation professionnelle et financière (type de travail exercé à l'étranger, épargne du migrant au retour, accès à la propriété), les motifs d'émigration (migration pour étude, travail, familiale), le principal pays de résidence. Le cadrage de ces éléments permet une meilleure compréhension des besoins personnels ce qui a une incidence sur l'assouplissement de l'intégration économique et sociale.

Le troisième élément auquel Arowolo fait référence est l'intégration sociale. L'adaptation à l'environnement socioculturel fait appel à une modification du mode de vie et un entendement des codes et coutumes régissant la société d'origine. Le processus d'adaptation peut être plus ou moins réussi en fonction d'une multitude de facteurs, tels que la durée de séjour à l'étranger, l'âge au départ, le degré d'intégration dans la société d'accueil, l'intensité des liens avec le pays d'origine l'entourage familial et l'ampleur du réseau et des relations établies dans la société d'origine influent de manière décisive sur la réussite d'intégration.

Au niveau institutionnel, l'Etat joue également un rôle important dans le succès d'intégration des migrants de retour à travers la mise en place d'institutions capables de répondre aux difficultés d'insertion sociale des migrants et de leurs descendants. Le champ d'action de ces institutions doit s'étendre pour répondre aux attentes des différentes catégories des migrants de retour, notamment:

- a. La création et la promotion de l'emploi.
- b. La sensibilisation sur le développement des politiques et le changement social.
- c. La fourniture de l'éducation, la formation professionnelle, services de santé et assistance sociale.
- d. Le conseil et orientation professionnelle.
- e. La fourniture d'aide sociale et d'aide aux retraités.
- f. La réhabilitation des personnes handicapées.

## **EVALUATION DES POLITIQUES D'INTEGRATION EN FAVEUR DES ENTREPRENEURS ET DES COMPETENCES A L'ETRANGER, LE CAS DU MAROC.**

De part sa forte Communauté Résidente à l'Etranger 4 500 000<sup>5</sup> et l'important rôle que jouent les transferts de celle-ci au niveau de l'équilibre des agrégats macroéconomiques<sup>6</sup>. Le Maroc semble adopter une stratégie nationale visant à impliquer la CMRE<sup>7</sup> dans le développement économie et social nationale. En effet, outre le biais des transferts, la CMRE peut constituer un levier de croissance à travers deux canaux supplémentaires:

1. L'impact des investissements sectoriels de la CMRE sur la création des emplois et l'accroissement de la richesse (PIB).
2. La mobilisation des compétences marocaines à l'étranger dans le développement des synergies entre le Maroc et le reste du monde.

Le retour peut donc créer un dynamisme additionnel à l'économie locale à condition d'être canalisé de façon optimale. Le Maroc accorde de ce fait une intention particulière à sa diaspora implantée dans le monde. Signe de cet intérêt, quatre structures institutionnelles gèrent et prennent en charge de façon complémentaire les questions relatives à la CMRE.

1. Le Ministère chargé de la Communauté Marocaine Résidente à l'Etranger<sup>8</sup>.
2. La fondation Hassan II pour les MRE<sup>9</sup>.
3. Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, Direction des Affaires Consulaires et Sociales<sup>10</sup>.
4. Le Conseil Consultatif des Marocains à l'Etranger<sup>11</sup>.

### ***CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL EN FAVEUR DES INVESTISSEURS ISSUS DE LA CMRE.***

La législation marocaine accorde à la CMRE désireuse de créer un investissement dans le pays un double avantage, d'un côté ils jouissent des droits accordés aux personnes physiques marocaines résidentes (liberté d'investissement et d'acquisition, accès aux crédits

---

<sup>5</sup> Déclaration du Ministre chargé de la communauté marocaine résidente à l'étranger (Colloque MIREM, Rabat Octobre 2010).

<sup>6</sup> La moyenne des transferts au PIB (Produit Intérieur Brut) est de 6.92% de 1975 à 2008, atteignant 7.98% en 2008. En 2007 les transferts des MRE ont atteint 145% des IDE au Maroc et 734% de l'aide publique au développement reçue par le Maroc.

<sup>7</sup> Communauté Marocaine Résidente à l'Etranger.

<sup>8</sup> <http://www.marocainsdumonde.gov.ma/>

<sup>9</sup> <http://www.alwatan.ma/>

<sup>10</sup> <http://www.maec.gov.ma/>

<sup>11</sup> <http://www.ccme.org.ma/fr/>



en dirhams accordés aux résidents, offre de soin et de scolarité...), de l'autre des avantages accordés aux investisseurs étrangers résidents ou non au Maroc<sup>12</sup>. Parmi les principaux dispositifs mis en faveur des investisseurs étrangers on trouve notamment :

- Importation et exportation de devises.
- Ouverture de comptes convertibles.
- Transferts des rendements issus des investissements consentis.
- Transferts des fonds issus de liquidation ou de cession des investissements y compris les plus value<sup>13</sup>.
- Exonération des droits à l'importation sur les biens d'équipements pour tout investissement dépassant 200<sup>14</sup> millions de dirhams y compris sur la TVA à l'importation pour les entreprises de moins de 36 mois d'existence.

Les dispositifs juridiques mis en exergue tentent d'assurer les investisseurs issus de la CMRE en leur accordant une flexibilité d'entrée et de sortie des capitaux investis et des plus values issues de leurs placements. La double appartenance fait bénéficier également la CMRE des initiatives gouvernementales en matière d'incitation à l'investissement destiné aux résidents marocains à travers le pacte de soutien aux PME/PMI/TPE ainsi que du dispositif Moukawalati<sup>15</sup>. D'autres initiatives sont également dédiées à la diaspora marocaine. On peut ainsi recenser les mécanismes suivants:

- Faciliter la Création d'Entreprise au Maroc, lancé en septembre 2009, l'objectif est d'encourager l'implication des marocains établis en France, en Allemagne et aux Pays-Bas à accompagner le développement économique et à la création d'emplois au Maroc en partenariat avec des associés locaux et étrangers à travers le tissage d'un réseau de coopération euro marocain, notamment dans les régions de naissance.
- L'initiative Migration et Développement Economique dans la région de l'Oriental (MIDEO), lancé en Juillet 2008 et financé par l'Union Européenne et l'Allemagne, le bureau vise à promouvoir un réseau de contact avec les marocains implantés en Allemagne ainsi que l'accompagnement des investisseurs potentiels dans le montage de projets (business plan, démarches administratives, prêt bancaires...etc.).
- Le Fond d'Investissement Régional de l'Oriental (FIRO) est une initiative qui a été créé en partenariat avec des institutions public/privé, l'objectif est de

---

<sup>12</sup> Loi cadre N° 18/95 et l'article 7.I de la loi de finances N°12/98.

<sup>13</sup> « *Elaboration d'une stratégie de renforcement des politiques, des mécanismes et des instruments relatifs à la mobilisation de l'épargne et de l'investissement des MRE au profit de l'économie nationale et les moyens de réduction des coûts de transferts des fonds* ». Rapport intégral, Ministère chargée de la Communauté Marocaine Résidente à l'étranger. Janvier 2010.

<sup>14</sup> ≈18,2M€.

<sup>15</sup> <http://www.moukawalati.ma/>

développer la région de l'Oriental en mettant à disposition des entrepreneurs, un fond d'investissement de 300 millions de MAD<sup>16</sup> destiné à financer partiellement des projets porteurs dans la région.

D'autres mesures participent à l'incitation des MRE à venir investir dans leur pays d'origine, notamment les Centres d'Investissement Régionaux (CRI) implantés dans presque toutes les villes marocaines et dont le rôle est d'accompagner la création des entreprises d'amont en aval à travers la simplification des procédures administratives (guichet unique) ou d'orientation et d'aide (financement, business plan, cadre juridique des PME/PMI...etc.).

La pénurie des statistiques relatives à l'implication des investissements de la CMRE est un autre facteur qui empêche la mesure de l'efficacité des dispositifs entrepris, toutefois le découpage de plusieurs sources d'informations (enquêtes, recensement sur le retour, statistiques de l'Office des Changes, études dédiées) révèlent une implication mitigée des migrants de retour. Ainsi les statistiques de l'Office des Changes marocain enregistrent une nette progression de l'enveloppe totale des investissements des Marocains Résidents à l'Etranger, affichant une croissance de plus de 170% entre 2005 et 2008<sup>17</sup>, toutefois la part de ces investissements reste négligeable par rapport aux Investissements Directs Etrangers<sup>18</sup> enregistrant une part moyenne de 1.97% sur la même période.

La répartition sectorielle des investissements est marquée par une grande disparité selon les sources d'informations disponibles<sup>19</sup>. Cette divergence est due essentiellement à l'assimilation de la construction comme un investissement à part entière, ce qui explique la forte proportion de déclarations d'investissements dans l'immobilier selon certaines sources (Enquête INSEA, et l'Office des Changes). Par ailleurs la répartition sectorielle des investissements selon les régions (CRI) indique une adaptation des placements aux spécificités régionales, en d'autres termes il y'a lieu de suggérer qu'il existe une sélectivité sectorielle conditionnée par l'avantage comparatif propre de chaque région (tourisme, industrie, commerce, BTP...). Toutefois cette suggestion est à tirer avec des pincettes puisqu'on ne dispose pas d'un recensement exhaustif des secteurs d'investissements en fonction du découpage régional.

La politique d'attraction en faveur des investisseurs issus de la Communauté Marocaine Résidente à l'Etranger affiche une volonté d'implication de la diaspora marocaine. On remarque cela notamment, à travers la multiplication des initiatives entreprises au niveau nationale (Moukawalati, pacte de soutien au PME/PMI) ou régional (CRI, MIDEO, FIRO...) d'autres mesures sont de nature à garantir la libre circulation de capitaux, elles sont également destinées privilégier les investisseurs marocains en les faisant bénéficier des avantages accordés à la fois aux investisseurs locaux et étrangers.

---

<sup>16</sup> ≈28 millions d'euros.

<sup>17</sup> « *Elaboration d'une stratégie de renforcement des politiques, des mécanismes et des instruments relatifs à la mobilisation de l'épargne et de l'investissement des MRE au profit de l'économie nationale et les moyens de réduction des coûts de transferts des fonds* ». Rapport intégral, Ministère chargé de la Communauté Marocaine Résidente à l'étranger. Janvier 2010.

<sup>18</sup> Hors investissements en porte feuille et prêts privés.

<sup>19</sup> Voir annexe table au 6 « Répartition sectorielle des investissements de la CMRE »

## **POTENTIEL MIGRATOIRE ET MESURES ENTREPRISES EN FAVEUR D'ATTRACTION DES ELITES, ETAT DES LIEUX.**

### *CONTEXTE INTERNATIONAL DE LA MOBILITE DE MAIN D'ŒUVRE QUALIFIEE MAGHREBINE.*

L'apport bénéfique de l'émigration sur les pays du Maghreb via les transferts, peut être contrebalancé par l'accentuation de la mobilité de main d'œuvre qualifiée. En effet l'accélération du commerce et des investissements internationaux ont été accompagnés par une intensification de la mobilité de main d'œuvre qualifiée, « *Les données montrent que l'évolution de la proportion d'immigrants internationaux résidants dans les pays les plus développés est très proche de celle du commerce...* » (Docquier 2007).

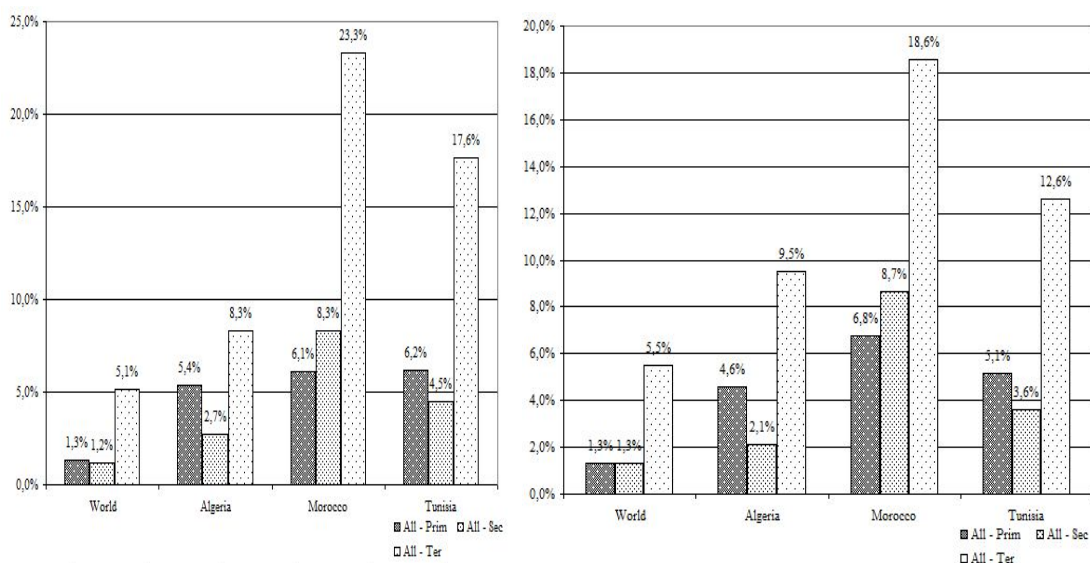
Docquier et Marfouk (2005) ont enrichi le processus, en calculant le taux de mobilité de 175 pays en 1990 et 195 pays en 2000. Les travaux empiriques des deux chercheurs ont permis d'évaluer quantitativement l'ampleur de la fuite des cerveaux. Ils ont constaté que le stock des immigrés dans les pays de l'OCDE a cru de 50% durant les années quatre vingt dix, cette augmentation cache des disparités selon le niveau d'instruction, ainsi, près de 70% de l'augmentation concerne les travailleurs qualifiés contre seulement 30% pour les non qualifiés (Docquier et Marfouk 2005).

La région du Maghreb n'échappe pas au contexte international de la mobilité de main d'œuvre qualifiée. L'utilisation de la base DM06 (Docquier et Marfouk) a permis de mieux cerner l'ampleur de la mobilité maghrébine dans le monde et plus spécialement dans les pays de l'OCDE. La figure une, montre que le taux de mobilité des personnes ayant un niveau d'instruction supérieur (All tertiary) est nettement plus élevé que celui des personnes ayant un niveau primaire (All primary) ou secondaire (All Secondary) et cela pour les trois pays maghrébains en 1990 et en 2000. Par ailleurs on constate que le Maroc est marqué par un fort taux de mobilité des personnes ayant un niveau d'études supérieur en 1990 et en 2000. Ainsi, selon Docquier et Marfouk plus de 150 mille marocains<sup>20</sup> ayant un diplôme supérieur sont résidants à l'OCDE en 2000. Durant la décennie 1990 et 2000 le stock des émigrés marocains a augmenté de près de 50,7%, les titulaires d'un diplôme supérieur ont cru de près de 75% (passant de 88 763 à 155 994) tandis que l'évolution des émigrés ayant un niveau primaire n'a augmenté que de 39% (passant de 550 039 à 764 738 individus).

---

<sup>20</sup> 155 994 dont 114 243 marocains et 58 873 marocaines en 2000.

FIGURE 1 : TAUX DE MOBILITE AU MAGHREB ET DANS LE MONDE PAR NIVEAU D'INSTRUCTION EN 1990 ET EN 2000.



Source : Calcul établi à partir de la base DM06, Docquier et Marfouk

L'ampleur de la mobilité internationale de main d'œuvre qualifiée dans la région du Maghreb et plus particulièrement au Maroc, incite à adopter une politique migratoire en vue de contrecarrer les effets pervers engendrés par la fuite des cerveaux, notamment à travers une politique attractive visant à mobiliser les élites exilées dans la nouvelle transition économique du pays<sup>21</sup>.

*MESURES D'IMPLICATION ET DE PARTICIPATION DES ELITES EXPATRIEES AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ANALYSES ET PERSPECTIVES.*

Le dernier recensement marocain de 2004 indique que près de 151 281 marocains résidents à l'étranger sont rentrés de façon définitive à leurs pays. Le tableau de répartition des migrants de retour en fonction de l'âge et du niveau d'instruction montre deux atouts positifs. D'un côté un peu moins d'un tiers des migrants de retour ont un niveau d'étude supérieur (soit la proportion la plus élevée tout niveau d'études confondus). De l'autre une population jeune formée quasi majoritairement de personnes actives.

<sup>21</sup> Plusieurs chantiers sectoriels sont ouverts au Maroc au niveau notamment de : l'Aménagement du territoire (Agence de la vallée de Rabat/Salé), industriel (Plan Emergence), touristique (Plan Azur), agriculture (Plan vert), développement régional et local...etc.

TABLEAU 1 : TAUX D'ACTIVITE DES MIGRANTS AU RETOUR PAR NIVEAU D'INSTRUCTION

	Taux d'activité par niveau d'instruction	Proportion des migrants de retour selon le niveau d'études
<b>Néant</b>	34,0%	23,1%
<b>Primaire</b>	58,7%	20,6%
<b>Secondaire</b>	74,9%	27,1%
<b>Supérieur</b>	93,0%	29,2%

Calcul fait à partir du recensement de 2004 sur le retour.

La prise de conscience du pouvoir public marocain du potentiel a soutirer de ses élites expatrié a été précoce, dès 1990 le Maroc a adopté avec l'appui du PNUD (Programme des Nations Unis pour le Développement) un programme nommé TOKTEN (Transfer of Knowledge Though Expatriate Nationals) dont « *L'objectif... est d'appuyer les efforts du gouvernement pour renforcer les capacités techniques dans les secteurs et institutions clés, la mise en place d'un mécanisme qui permette à des spécialistes marocains de contribuer effectivement au développement économique et social du pays* » (Bouoiyour, 1995). Cette expérience n'a pas eu les effets escomptés. Hormis quelques réunions (1990, 1993, 1994 et 1996) aucune concrétisation du projet TOKTEN n'a abouti. Plus récemment (2007) le pouvoir politique marocain a tenté de créer une stratégie nationale nommée FINCOME (Forum Internationale des Compétences Marocaines à l'Étranger), Le projet vise notamment à identifier et à renforcer le contact entre la patrie et les expatriés marocains à travers le recours à l'expertise marocain dans les domaines sectoriels déficitaires de ressources humaines. Les objectifs affichés du projet FINCOME sont notamment :

- 1 La constitution d'une base de données des compétences marocaines à l'étranger.
- 2 La création d'un réseau transnationale de compétences marocaines expatriées, et le drainage du savoir et de la technologie, à travers notamment des aides d'expertises via le même réseau.

La gestion et le suivi effectif du programme FINCOME est assurée par deux cellules, la première est sous la tutelle d'un organisme publique, il s'agit de l'autorité chargée de la communauté marocaine résidente à l'étranger (MCCMRE), la deuxième est composée de cellules de gestion et de suivi auprès d'organisme à caractère publique tel l'ANAPEC, le CNRST, l'INDH, et R&D Maroc ou privé tel la CGEM<sup>22</sup>. Le tout est supervisé par un coordonnateur principal qui assure le relais entre la gestion administrative au niveau du Comité de Direction et d'Orientation (CDO) dont le rôle est de fixer les grandes orientations et de financer le dispositif dans sa globalité, le Comité de Coordination et de Suivi (CSC) dont le rôle est la veille au suivi du dispositif et enfin les cellules citées précédemment.

<sup>22</sup> Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences. Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique. Initiative Nationale du Développement Humain. Confédération Générale des Entreprises Marocaines. Association Marocaine de Recherche et Développement.

Malgré les ambitions et les déclarations politiques en faveur de l'attraction des élites hautement qualifiées, aucun aboutissement tangible n'a été atteint. Les résultats restent très mitigés notamment en termes d'absence de mesures et d'études suivies sur le retour de la main d'œuvre qualifiée au Maroc ainsi que sur les modalités de sa participation à la croissance. Cette défaillance du projet a mené les autorités à entreprendre un projet de relance de FINCOME en renforçant sa structure de fonctionnement par des moyens humains et financiers et en le dotant de mesures d'accompagnement plus rigoureux (communication, études, plans d'organisation et d'actions...).

## **LES DONNEES**

Les données utilisées proviennent du MIREM<sup>23</sup>, une enquête réalisée en 2006/2007 dans la région du Maghreb sur un échantillon composé de 992 immigrés ayant choisi de rentrer à leurs pays d'origines (Algérie : 332, Maroc : 330 et la Tunisie 330). La structure du questionnaire tente de tracer une analyse biographique à travers la détermination des différentes étapes par lesquels le migrant est passé durant son parcours, depuis la préparation du projet migratoire, en passant par sa concrétisation, l'installation dans le pays d'accueil et infini le retour. La richesse du contexte (566 variables à mobiliser) ainsi que la diversité des profils aussi bien individuels que par pays (dimension nationale/régionale), font de l'enquête MIREM une excellente plateforme d'études empiriques sur les mécanismes effectifs du retour chez les émigrés maghrébins, tout en tenant compte des différentes conceptions théoriques avancées. L'enquête relève les traditionnelles caractéristiques socio démographiques, aussi elle tente de tracer une analyse biographique à chaque enquêté depuis la préparation du projet migratoire, en passant par sa concrétisation, l'installation dans le pays d'accueil et infini le retour. La structure du questionnaire est composée de trois étapes<sup>24</sup> :

1. Situation dans le pays d'origine avant le départ.
2. Séjour dans le principal pays d'immigration.
3. Retour au pays d'origine et installation.

## **LES HYPOTHESES:**

Comme annoncé précédemment nous avons scindé nos groupes en fonction des motifs de départ et de retour (Tableau 5). Les profils au retour sont ainsi distingués selon la segmentation suivante:

---

<sup>23</sup> Pour plus d'information se référer au site MIREM : <http://www.mirem.eu/donnees/enquete/methodologie>

<sup>24</sup> Pour plus d'information se référer au site MIREM : <http://www.mirem.eu/donnees/enquete/methodologie>

TABLEAU 2: REPARTITION DES MOTIFS AU RETOUR DEPUIS L'ENQUETE MIREM.

Profils au retour	Fréquence	Pourcentage
Retour après études	47	4,7%
Echec migratoire	205	20,7%
Investissement dans le P.O	150	15,1%
Retour Forcé	231	23,3%
Préférence du P.O	263	26,5%
Temporaire et autres	96	9,7%
<b>Total</b>	<b>992</b>	<b>100,0%</b>

Une première hypothèse suggère que l'intégration du migrant de retour dans sa société d'origine est tributaire de la réussite d'un ensemble de facteurs et d'éléments propres à chaque groupe. C'est ainsi qu'on peut supposer que la principale aspiration des groupes de retour après études et investissement est essentiellement stimulée par la quête d'utilités économiques (travail, rendement sur investissements consentis dans le pays d'origine). Tandis que l'intérêt à soutirer derrière le retour pour préférence du pays d'origine est principalement d'ordre psychologique (traditions, climat, famille,...etc.). Les profils de retour après échec migratoire et retour forcé n'ont pas les mêmes objectifs puisque leur projet migratoire a été inachevé (retour forcé ou inadaptation dans le pays d'accueil). Le groupe de retour pour migration temporaire se situe sur un autre registre, celui de la migration circulaire entre le pays d'origine et le pays d'accueil.

Une seconde approche nous laisse supposer que les intentions d'installation dans le pays d'origine, suivant les modalités de résidence de façon -Permanente/Provisoire/Ne sait pas<sup>25</sup> - sont révélatrices de réussite ou d'échec d'intégration. La décision de résidence est par ailleurs intimement liée à la satisfaction des objectifs et des aspirations propres à chaque profil. Les migrants ayant l'intention de résider de façon "Permanente" sont supposés avoir réussi leurs insertion sociale, le contraire est vrai pour les migrants ayant déclaré un retour "Provisoire", tandis que les migrants ayant déclaré la modalité "Ne sait pas" sont quant à eux supposés être indécis ou en cours de mettre au point leur projet de réinsertion.

## LES FACTEURS D'INTEGRATION, RESULTATS PRELIMINAIRES.

Les intentions de résidence post retour au sein de la société d'origine peuvent refléter une certaine satisfaction ou mécontentement. La répartition des intentions d'installation indique que près de 54% des migrants ont déclaré avoir une intention de résider de manière

<sup>25</sup> Question q\_o2 " Lors de votre retour, aviez-vous l'intention de rester de manière...?"

permanente dans leur pays d'origine, contre seulement 20% de façon provisoire et 26% sont indécis. La répartition des intentions de résidence cache des disparités selon plusieurs facteurs que nous développerons ci-dessous.

### ***UNE DIVERGENCE DES INTENTIONS EN FONCTION DE LA NATURE DU RETOUR.***

La structure de l'enquête MIREM offre deux types de migration de retour, la première est considérée comme **voulue** basée sur une prise de décision volontaire par laquelle la voie du retour a été matérialisée. Au sein de ce groupe on peut identifier plusieurs sous-ensembles différenciés par des motivations. On a ainsi inclut cinq de nos six profils construits<sup>26</sup>. L'ensemble de ces profils représentent près de 77% des sondés.

Le deuxième type est celui d'une migration de retour **subie ou forcée**, la principale différence est qu'elle ne découle pas d'une décision individuelle mais par la survenue d'une ou de circonstance(s) qui ont contraint le migrant à rompre son projet migratoire. Ce groupe se distingue du profil "échec migratoire" par son caractère de soumission à des contraintes exogènes qui ont compromis le projet migratoire et l'ont donc forcé à revenir dans son pays d'origine. Le groupe de retour subi comprend 23% de l'ensemble des personnes enquêtées.

La distinction entre les deux ensembles revêt une importance décisive dans la manière d'interprétation des intentions de résidence. Le caractère de contrainte que revêt le profil « Retour forcé » s'avère être un facteur déterminant dans la décision d'intentions de résidence dans le pays d'origine. Le retour forcé empêche l'optimisation des utilités à soutirer du projet migratoire et entrave par ailleurs le processus de compensation des coûts, ce qui pousse le migrant à renouveler sa tentative migratoire en vue d'atteindre ses objectifs. Le tableau de croisement des intentions de résidence (voir Tableau 6) indique que plus de 52% des sondés envisagent de rée migrer, soit le taux le plus élevé tous profils confondus

### ***AU NIVEAU DES PROFILS:***

Le tableau ci-dessous, montre que tous les groupes ont déclaré une intention d'installation permanente supérieure à la moyenne (54%), sauf les profils «Investissement dans le P.O» et « Retour forcé» (respectivement 53% et 28%). Par ailleurs, ces deux groupes enregistrent les plus fortes proportions d'intentions de résidence provisoire. Ils s'illustrent également au niveau de la modalité "Ne sait pas" où ils affichent les taux les plus élevés d'indécision de résidence dans le pays d'origine à côté du groupe "Echec Migratoire".

Une récente étude empirique de F.Gubert et C.Norman (2008) sur la même enquête a révélé que les contraintes administratives figurent au premier rang des difficultés rencontrées

---

<sup>26</sup> Retour après études, Echec Migratoire, Investissement dans le P.O, Préférence du P.O, Migration temporaire et autres.



par les investisseurs, suivie par une concurrence excessive et le manque de capital. En ce qui concerne les non-investisseurs, l'accès au financement est considéré comme le plus grand obstacle dans les trois pays, en particulier au Maroc. Nous pouvons ainsi suggérer que le climat d'investissement au Maghreb affecte l'intégration des migrants de retour, notamment les entrepreneurs qui veulent bénéficier des opportunités d'investissement dans leur pays d'origine.

TABLEAU 3 : PROFILS ELABORES ET INTENTIONS DE RETOUR.

	Retour après études	Echec Migratoire	Investissement dans le P.O	Retour Forcé	Préférence du P.O	Migration temporaire Autre	Total
<b>Permanente</b>	68%	58%	53%	28%	69%	60%	<b>54%</b>
<b>Provisoire</b>	13%	12%	19%	36%	14%	19%	<b>20%</b>
<b>Ne sait pas</b>	19%	30%	28%	36%	17%	21%	<b>26%</b>

### ***SELON LA DUREE DE SEJOUR ET D'INSTALLATION DANS LE PAYS D'ORIGINE, ET L'AGE AU RETOUR.***

Le Tableau 8Figure 2 : Age, durée de séjour et durée de retour moyennes et en fonction de la nature de retour. indique une corrélation positive entre d'une part, les intentions de résidence de façon permanente dans le pays d'origine et d'autres part, la durée de séjour passée à l'étranger, l'âge du sondé au moment de l'enquête et la durée de résidence dans le pays d'origine depuis le retour. Les intentions de résidence de façon « provisoire » et/ou « Ne sait pas » sont généralement en corrélation négative avec les trois variables cités précédemment.

Quelque soit la nature du retour (subi ou volontaire) on remarque que plus la durée de séjour à l'étranger s'allonge plus les intentions de résidence durable dans le pays d'origine augmentent. Des différences sont toutefois décelées entre les deux groupes de retour. On remarque ainsi, d'importantes disparités chez le groupe ayant subi un retour forcé où la distribution des effectifs est fortement concentrée sur un intervalle de un a neuf ans révolus où plus 69 % des effectifs y sont représentés alors que l'ensemble des effectifs ayant séjourné plus de trente ans ne dépasse pas 1,8%.

Une corrélation très significative<sup>27</sup> est décelée entre l'âge du migrant au moment de l'enquête et les intentions de résidence. Plus l'âge de l'enquêté est élevé plus la part des déclarations de résider durablement croît. On remarque ainsi que, seulement 27% des effectifs (tous groupes confondus) appartenant à la classe d'âge [17-29ans [ont l'intention de résider de façon durable. Cette proportion passe à 44% chez la classe d'âge [30-39ans [puis à 55% chez

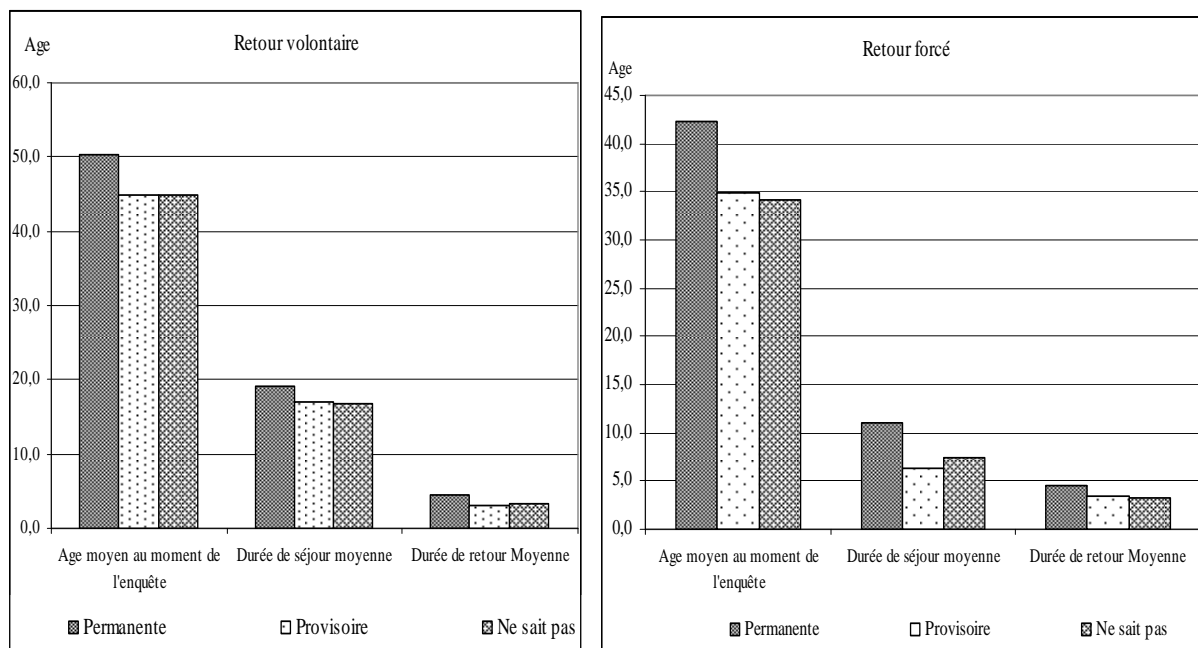
<sup>27</sup> Moins de 1‰ d'erreur de rejet de l'hypothèse H<sub>0</sub>

les [40-49ans [, 67% chez les [50-59[et enfin elle atteint plus de 71% chez les 60 ans et plus. Au niveau de la répartition selon la nature de retour, on remarque la même tendance, mais de façon plus tranchée chez le groupe ayant choisi un retour volontaire. A titre d'exemple, plus de la moitié (51%) des enquêtés appartenant à la classe d'âge [30-39[ont déclaré avoir l'intention de résider durablement contre un peu plus d'un quart (26%) des enquêtés appartenant au groupe de retour forcé. A contrario, les intentions de résidence provisoire et/ou indéterminées, reflètent une décroissance au fur et à mesure que l'âge des enquêtés augmente.

La durée d'installation écoulée depuis le retour dans le pays d'origine suit la même tendance que la durée de séjour à l'étranger et l'âge de l'enquêté. Plus la durée d'installation s'allonge, plus les déclarations d'intentions d'installation provisoire et/ou indéterminée diminuent et cela quelque soit la nature du retour. S'agissant de la ventilation des intentions de résidence en fonction de la nature de retour. On remarque la même tendance par rapport aux trois premières variables, néanmoins, la principale différence concerne les proportions d'intentions de résidence permanente dans chaque groupe. Ainsi, bien que la croissance de celle-ci reste constante au fur et mesure que l'âge, la durée de séjour à l'étranger et au pays d'origine après le retour augmente, les parts des intentions de résidence permanente sont majoritaires chez le groupe de retour volontaire, où elles se situent aux alentours de 61%, alors qu'elles ne dépassent pas les 26% chez le groupe de retour forcé. A contrario, les intentions de résidence provisoire et les indéterminées sont équitablement répartis chez ce groupe 36%, alors que les indéterminées chez le groupe de retour volontaire forment presque un quart des sondés, contre seulement 15% des ayants une intention de résidence provisoire.

L'analyse descriptive a montré que les chances d'installation durable dans le pays d'origine sont tributaires d'un ensemble de facteurs, parmi eux, on trouve notamment la durée de séjour passée à l'étranger, la période d'installation post retour et enfin l'âge de l'enquêté. Plus les deux premières variables sont longues plus les chances d'installation permanente dans le pays d'origine s'accroissent. Le même constat est perçu pour l'âge au retour, en effet être âgé augmente les chances de s'installer de façon définitive au pays d'origine contrairement aux enquêtés les plus jeunes.

FIGURE 2 : AGE, DUREE DE SEJOUR ET DUREE DE RETOUR MOYENNES ET EN FONCTION DE LA NATURE DE RETOUR.



### PAR PAYS D'ORIGINE.

Le tableau de répartition des intentions de résidence par pays de naissance montre une divergence entre les trois pays maghrébins. On remarque ainsi que, seulement 45% des migrants de retour marocains ont l'intention de résider de façon permanente dans leur pays d'origine, contre respectivement 60% et 54% des migrants algériens et tunisiens. La faible part des intentions de résidence "permanente" chez le migrant de retour marocain suscite un certain nombre d'interrogations sur le mode d'intégration chez cette catégorie (voir Tableau 7).

La distribution des intentions de retour par pays d'origine et par nature de retour indique une surreprésentation de la migration de retour subie au Maroc (30%) par rapport à l'Algérie (20.2%) ou à la Tunisie (19.7%). Cette différence, n'explique pourtant pas la faiblesse d'intention de résidence permanente. Ainsi, quelque soit sa nature (retour volontaire ou subi), les migrants marocains se distinguent par une plus faible proportion d'intentions de résidence permanente (55.4%, 22.4%) par rapport aux migrants algériens (66.4%, 35.8%) et tunisiens (62.6%, 28.1%). Ils ont par ailleurs la plus large proportion d'intentions de résidence provisoire (18.9%, 38.8%).

### ***AU NIVEAU DES FACTEURS PSYCHOLOGIQUES.***

L'appréciation et la satisfaction du retour reste tributaire d'une forte segmentation entre les deux groupes de retour volontaire et subi. Toutefois cette fragmentation cache en elle une autre répartition structurée sur des facteurs subjectifs en étroite relation avec l'expérience migratoire vécue.

D'une façon générale, l'expérience migratoire acquise outre mer est perçue comme avantageuse à la fois chez le groupe de retour volontaire (81.6%) et subi (76%). Cette perception subjective est reflétée par l'apport bénéfique procuré au niveau de l'acquisition du savoir faire ou du moins au niveau de l'enrichissement de la personnalité de l'émigré lui-même (perfectionnement et apprentissage de la langue, coutumes et traditions du pays hôte, relation humaines...etc.).

Au niveau de la perception de la satisfaction du retour, on remarque un contraste attendu entre les deux groupes. Ainsi, près des trois quarts des migrants de retour volontaires, expriment leur satisfaction contre un peu plus d'un tiers des migrants de retour forcé. La tendance est contrebalancée lorsqu'il s'agit d'une insatisfaction du retour, ainsi seulement 15.3% des sondés du premier groupe ont exprimé leur mécontentement contre 45.2% pour le second. Le tableau de croisement de la répartition des appréciations (Tableau 10) post retour et des intentions de résidence montre une satisfaction générale hormis chez le groupe de retour forcé ayant déclaré une intention de résidence provisoire ou ne sait pas (respectivement 19.5% et 28%).

La satisfaction des conditions de vie post retour est une autre forme de distinction entre les deux groupes. Plus de la moitié (53,4%) des migrants de retour « voulu » estiment que leur situation s'est améliorée dans le pays d'origine contre un quart (25.5%) jugeant une dégradation relative des conditions de vie. Ces estimations s'inversent dans pratiquement les mêmes proportions chez le groupe de retour forcé où un peu plus de la moitié (51.3%) déclarent subir une dégradation du niveau de vie contre un peu moins d'un quart (23.3%) jugeant une amélioration des conditions de vie.

La satisfaction ou le mécontentement du retour est une question subjective et contrainte par les conditions sous lesquels a été opéré le projet du retour. Le Tableau 10 montre clairement cette fragmentation entre deux types de projets différenciés selon leur degré d'accomplissement.

### **REGRESSION LOGISTIQUE GENERALISEE ORDONNES.**

#### ***LE MODELE***

L'analyse théorique sur les migrants de retour au niveau des facteurs d'intégration psychologiques et socioéconomiques et d'évaluation des politiques entreprises en faveur de

l'attraction des migrants de retour dans le Maghreb, exercent-elles une influence sur la fluidification de l'insertion du migrant dans son pays d'origine?

Nous suggérons que les intentions de résidence sont révélatrices de la réussite ou de l'échec d'intégration dans le pays d'origine. Pour cela, on veut tester l'influence d'un ensemble de facteurs explicatifs sur les intentions de résidence post retour. La variable réponse est polytomique, on la considère comme ordinale décomposée en trois modalités (J=3): intention de résidence "Permanente", "Provisoire", "Ne sait pas". Nous avons fait le choix de ne pas dichotomiser les modalités réponses car on estime que les estimateurs des facteurs explicatifs sur chaque modalité réponse est différent.

Compte tenu des contraintes de la variable réponse Y, nous avons choisi d'appliquer un modèle de régression logistique polytomique ordinal. La formule globale des équations généralisées est la suivante:

$$\log P_i/P_{k+1} = \beta'_i X, i \in \{1, \dots, k+1\}$$

$k+1$  étant le nombre de modalités de la variable réponse.

Le choix de la sélection et de l'élimination des facteurs explicatifs a été porté sur la méthode pas à pas (*stepwise*) qui est une combinaison de deux procédures. A chaque étape, la méthode *stepwise* vérifie s'il est possible d'ajouter une variable (FORWARD<sup>28</sup>): si c'est le cas, il calcule les paramètres et leurs écarts-types. Si une ou plusieurs variables ne sont pas significatives individuellement, une élimination suivant les principes de la procédure (BACKWARD<sup>29</sup>) intervient et ainsi de suite. Dans cette procédure, deux seuils interviennent : le seuil d'acceptation d'une variable SLE (SLENTY=) et le seuil de sortie SLS (SLSTAY=). Afin d'avoir un compromis entre les exigences statistique et l'interprétation sociologique, les seuils de significativité statistique ont été fixés à 0.05, 0.1 et enfin 0.15<sup>30</sup>. Autrement, le seuil trop sévère de 0.05 pourrait écarter certaines variables intéressantes pour le modèle et dont la signification statistique devient plus difficile à atteindre avec son rang de sélection.

## ***LES RESULTATS.***

Les résultats de la régression logistique généralisée (Tableau 11, Tableau 12) montrent que les intentions de résidence dans le pays d'origine sont tributaires d'une multitude de facteurs. L'éventail varie entre variables subjectives (degré de satisfaction du retour,

---

<sup>28</sup> Procédure qui consiste à ajouter des variables une à une dans un modèle.

<sup>29</sup> Procédure qui consiste à éliminer des variables une à une dans un modèle

<sup>30</sup> 0.05=\*\*, 0.01=\*\*\* et 0.15=\*

estimation de l'amélioration du niveau de vie post retour, jugement relatif à l'expérience passée à l'étranger), économiques (recherche de travail, rémunération salariale, accès au logement, assistance du pays d'origine) ou encore tributaires du contexte migratoire auquel appartient le migrant (profil migratoire, durée de séjour dans le PPI, durée de séjour post retour, appartenance au pays d'origine).

*AU NIVEAU DES UTILITES ECONOMIQUES ET PSYCHOLOGIQUES.*

Le modèle confirme l'hypothèse selon laquelle la décision de résidence durable post retour est sensiblement liée à la réalisation et la concrétisation des objectifs atteints au début et en cours du parcours migratoire. Un émigré ayant été contraint de retourner au pays d'origine à plus de chance déclarer une intention de résidence provisoire, c'est ce qui ressort du modèle où l'on remarque qu'un enquêté appartenant au groupe de « retour forcé » a 2.7\* et 2.5\* plus de chance de déclarer une intention de résidence « provisoire » ou « ne sait pas », plutôt que « permanente » qu'un migrant ayant « retourné après achèvement de ses études ».

Dans le même sens, les conditions d'installation dépendent d'un ensemble de critères allant de l'offre d'opportunités professionnelles sur le marché de l'emploi local, des craintes de retour au chômage ou encore des conditions de logements à satisfaire (les chercheurs d'emploi ont 1.919\*\*\* de chance de déclarer une intention de résidence « provisoire » plutôt que « permanente » que ceux qui ne cherchent pas de travail, de même. Les craintes d'instabilité professionnelle favorisent une déclaration de résidence « provisoire » plutôt que « permanente » 2.7\*\*, il en va de même pour les difficultés rencontrées au niveau du logement par exemple 1.907\*\*).

En adéquation avec les éléments théoriques, les résultats du modèle indiquent que le ravissement du retour est synonyme d'une intention durable de résidence (à titre d'exemple on peut affirmer qu'il y'a 1.498\*\* plus de chances de déclarer une intention de résidence « permanente » plutôt que « provisoire » chez le groupe ayant déclaré la modalité « content du retour » que celui du groupe déclarant « indifférent au retour »).

*AU NIVEAU DU CONTEXTE MIGRATOIRE.*

L'étude des résultats empiriques et théoriques s'accordent sur le fait que la durée passée à l'étranger agit de manière significative sur les intentions de résidence. Plus elle est longue plus l'utilité procurée s'amenuise, le retour s'opère lorsque l'utilité marginale à soutirer du pays d'origine est plus élevée que celle procurée à l'étranger. Les résultats du modèle indiquent qu'une durée de séjour courte (entre 0 et neuf ans révolus) favorise les chances de déclaration d'intention d'installation « provisoires » 1.408\* plutôt que

« permanente » par rapport aux personnes ayant séjourné plus longtemps (entre dix et vingt neuf ans révolus), le modèle ne permet malheureusement pas de pousser l'analyse plus loin du fait d'absence de significativité des autres paramètres.

La période écoulée depuis le retour exerce un autre effet significatif sur les intentions de résidence. On peut, affirmer que les chances de déclaration de la modalité de résidence « permanente » augmentent avec la période écoulée depuis le retour. La rupture avec les liens socioculturels et l'acquisition d'un nouveau savoir vivre pendant le séjour à l'étranger exigent une réadaptation social et culturelle du migrant, celle-ci nécessite effectivement un temps d'adaptation afin d'assouplir l'insertion et l'assimilation des nouveaux codes sociaux du pays d'origine.

Les résultats du modèle indiquent une autre spécificité relative à l'enquête, celle qui concerne les divergences d'intentions de résidence en fonction de l'appartenance au pays d'origine. On remarque ainsi que, les migrants de retour marocains et tunisiens ont plus de chances de déclarer une intentions de résidence « provisoire » ou « ne sait pas » plutôt que la modalité de référence par rapport à leur homologues algériens (respectivement 2.091\*\*, 2.062\*\*\*, 2.83\*\*\* et 1.47\*). L'analyse des durées de séjour moyennes passées à l'étranger et des âges moyens au retour, indique que les migrants algériens ont un âge moyen plus élevé (49.2ans), et ont passé une durée de séjour moyenne plus longue dans le PPI (17.7ans) par rapport à leurs homologues tunisiens (46.9ans/16.8ans) ou marocains (40.9ans/12.68 ans). En effet, il n'est pas illégitime de suggérer compte tenu des résultats obtenus de prendre en considération la durée de séjour écoulée comme un des indicateurs d'une insertion réussie.

Enfin, la politique migratoire en matière de retour agit de façon significative sur les intentions des résidences. On peut ainsi dire qu'un émigré ayant été assisté par les autorités locale de son pays d'origine a plus de chances de rester de façon définitive qu'un autre qui n'en a pas bénéficié (les chances de déclarer la modalité « permanente » est de 1,676\*\* et de 1.557\*\* plus élevée que de déclarer « provisoire » ou « ne sait pas » pour une personne assistée au retour plutôt qu'une personne non assistée).

## CONCLUSION

L'étude empirique et théorique sur les conditions de réussite d'insertion sociale dans les pays du Maghreb a montré que celle-ci est conditionnée par un ensemble de facteurs. Tout d'abord la population de retour n'est pas homogène dans sa structure. Un retraité n'a pas les mêmes motivations de retour qu'un jeune diplômé ou un investisseur. En d'autres termes, l'utilité marginale à soutenir du projet migratoire a été achevée chez le groupe de retour volontaire ayant choisi de s'installer durablement dans le pays d'origine. Accéder à cette aspiration, nécessite l'établissement d'un projet de retour axé sur l'accomplissement des conditions d'installations, le symbole d'attachement le plus emblématique reste l'acquisition d'un bien immobilier, toutefois l'éventail des exigences à réaliser dépendent du but tracé derrière le retour. A titre d'exemple, dans le cas d'un retour après étude, ce sera l'offre d'opportunités professionnelles sur le marché de travail qui en sera la principale condition. La satisfaction de ces conditions à un coût et celui-ci ne semble être amorti que lorsque l'émigré passe un certain nombre d'années dans le pays hôte afin d'accumuler suffisamment de capital (physique ou humain). La durée de séjour dans le pays d'accueil semble être le biais par lequel l'accumulation du capital et l'utilité marginale agissent sur l'accomplissement du projet migratoire et infini la préparation du projet de retour.

Les déclarations de résidence de façon provisoire ou les indécis expriment une autre forme d'évaluation et de discernement entre une utilité procurée par l'installation dans le pays hôte et une autre émanant du pays d'origine. Quant au groupe de retour ayant subi un retour forcé on perçoit clairement une insatisfaction des conditions de vie locale, surtout chez les migrants ayant déclaré une intention de résidence provisoire et les indécis. Ce refus d'intégration est la conséquence de l'échec du projet migratoire, le coût de celui-ci n'a pas été suffisamment compensé par l'utilité aspirée, ajoutons à cela la pression psychologique exercée sur le migrant par son entourage comparativement à ses homologues rentré au *bled* avec tous les éléments de réussite outre mer (voiture, bâtiment, argent...).

Les politiques migratoires en matière d'insertion sociale et économique doivent prendre en considération la spécificité des profils afin de mieux cibler les besoins et les attentes de chaque catégorie. La migration de retour maghrébine affiche une autre caractéristique, celle des migrants de retour forcé, l'étude a montré que cette catégorie est la moins enclin à réussir son intégration sociale dans le pays d'origine. Plusieurs éléments légitiment ce besoin de rémigration, notamment le poids social et le non compensation du coût migratoire. Or, on remarque dans les trois pays une absence complète d'un dispositif d'aide et de soutien psychologique aux migrants clandestins, ainsi que l'absence d'une politique d'aide d'insertion professionnelle. L'étude a révélé également que la durée écoulée dans le pays d'origine depuis le retour aide à lisser la transition vers la nouvelle/ancienne société d'origine (Gmelch 1980).



## ANNEXE

TABLEAU 4 : REPARTITION SECTORIELLE DES INVESTISSEMENTS DE LA CMRE

Secteurs		Immobilier	Industrie	Commerce	Tourisme	Agriculture	Autres services	Autres
Enquête CERED <sup>31</sup> 2003		5,80%	9,20%	39,10%	..	12,40%	27,70%	5,80%
Enquête sur les MRE INSEA <sup>32</sup> 1998		83,70%	1,30%	4,90%	1,40%	7,50%	1,10%	1,20%
Office des changes 2008		73,92%	8,17%	3,35%	14,15%	..	..	0,41%
Enquête Fondation Hassan II 2004		..	21%	10,90%	..	23,90%	44,10%	44,20%
Centre Régionaux d'Investissement <sup>33</sup>	Tadla Azilal	21,41%	38,74%	..	39,23%	..	..	0,62%
	Agadir	5%	5%	19%	33%	..	23%	15%
	Fès	..	14%	7%	68%	..	..	12%

TABLEAU 5 : MOTIFS AU RETOUR DANS LE QUESTIONNAIRE MIREM ET REGROUPEMENT DE CEUX-CI SELON LES CONCEPTIONS THEORIQUES.

Codes	Modalités	Regroupement
1	Précarité de l'emploi dans le pays d'immigration	Échec migratoire pour raisons économiques
6	Problèmes d'intégration dans le pays d'immigration	Échec migratoire pour raisons d'intégration
14	Environnement socioculturel défavorable	
3	Problèmes familiaux au pays d'origine	Échec migratoire pour raisons familiales
4	Problèmes familiaux dans le pays d'immigration	
11	Fin de mes études dans le pays d'immigration	retour après études
12	Compléter ma formation	
5	Problèmes de santé	Préférence du pays d'origine
7	Retraite	
13	Nostalgie de mon pays et de mes traditions	
8	Gérer mes affaires	Investissements dans le pays d'origine
9	Création de projets	
2	Pour bénéficier d'aides au retour	Migration temporaire
10	Fin de mon contrat de travail dans le pays d'immigration	
15	Autre	Autres raisons
99	Ne sait pas	
-1	Non concerné	Retour forcé

<sup>31</sup> Centre d'Etudes et de Recherche Démographique.<sup>32</sup> Institut National des Statistiques et des Sciences Appliquées.<sup>33</sup> Enquête menée auprès des CRI des régions du Maroc « *Elaboration d'une stratégie de renforcement des politiques, des mécanismes et des instruments relatifs à la mobilisation de l'épargne et de l'investissement des MRE au profit de l'économie nationale et les moyens de réduction des coûts de transferts des fonds* ». Rapport intégral, Ministère chargée de la Communauté Marocaine Résidente à l'étranger. Janvier 2010.

Regroupage théorique des modalités de la question q\_o1.

**TABLEAU 6: INTENTIONS DE REE MIGRATION ET PROFILS AU RETOUR.**

Envisagez-vous aujourd'hui de repartir à l'étranger?

	Fréquence	Rée migration	Pas de rée migration	Ne sait pas
	<b>Profils</b>			
<b>Retour après études</b>		31,9%	44,7%	23,4%
<b>Echec migratoire</b>		30,9%	42,6%	26,5%
<b>Investissement dans le P.O</b>		44,2%	38,1%	17,7%
<b>Retour Forcé</b>		52,4%	29,9%	17,7%
<b>Préférence du P.O</b>		34,1%	45,3%	20,5%
<b>Migration temporaire et autres</b>		36,8%	43,2%	20,0%
<b>Total</b>		39,4%	39,8%	20,8%

**TABLEAU 7: INTENTIONS DE RESIDENCE ET PAYS D'ORIGINE.**

**Lors de votre retour, aviez-vous l'intention de rester de manière...?**

	Fréquence	Permanente	Provisoire	Ne sait pas	Total
<b>pays d'origine</b>					
<b>Maroc</b>		45,3%	25,0%	29,7%	<b>33,3%</b>
<b>Algérie</b>		60,2%	13,6%	26,2%	<b>33,5%</b>
<b>Tunisie</b>		55,8%	21,2%	23,1%	<b>33,3%</b>
<b>Total</b>		<b>53,9%</b>	<b>19,8%</b>	<b>26,3%</b>	<b>100%</b>

TABLEAU 8 : DISTRIBUTION DES INTENTIONS DE RESIDENCE PAR DUREE DE SEJOUR A L'ETRANGER, AGE AU MOMENT DE L'ENQUETE ET DUREE DE SEJOUR DANS LE P.O

Durée de séjour	Retour volontaire				Retour subi			
	Permanente	Provisoire	Ne sait pas	Total	Permanente	Provisoire	Ne sait pas	Total
[0-9ans[	57,6%	17,3%	25,1%	36,2%	20,8%	40,9%	38,3%	69,4%
[10-29ans[	62,6%	11,3%	26,1%	36,5%	37,5%	29,7%	32,8%	28,8%
30 et plus	67,2%	13,5%	19,3%	27,3%	75,0%	0,0%	25,0%	1,8%
<b>Total</b>	<b>62,1%</b>	<b>14,1%</b>	<b>23,9%</b>	<b>100,0%</b>	<b>26,6%</b>	<b>36,9%</b>	<b>36,5%</b>	<b>100,0%</b>
Age au moment de l'enquête	Retour volontaire				Retour subi			
	Permanente	Provisoire	Ne sait pas	Total	Permanente	Provisoire	Ne sait pas	Total
[17-29[	40,0%	26,7%	33,3%	8,1%	15,2%	47,0%	37,9%	28,8%
[30-39[	51,6%	19,4%	29,0%	25,1%	26,5%	27,7%	45,8%	36,2%
[40-49[	64,1%	11,4%	24,6%	22,5%	26,9%	46,2%	26,9%	22,7%
[50-59[	68,8%	12,0%	19,2%	16,9%	57,9%	21,1%	21,1%	8,3%
60 et plus	71,4%	11,8%	16,7%	27,4%	77,8%	11,1%	11,1%	3,9%
<b>Total</b>	<b>61,8%</b>	<b>14,8%</b>	<b>23,3%</b>	<b>100,0%</b>	<b>27,9%</b>	<b>36,2%</b>	<b>35,8%</b>	<b>100,0%</b>
Durée de	Retour volontaire				Retour subi			
	Permanente	Provisoire	Ne sait pas	Total	Permanente	Provisoire	Ne sait pas	Total
[0-2 ans[	52,1%	19,6%	28,3%	40,1%	22,6%	36,6%	40,9%	41,9%
[3-5 ans[	63,6%	10,2%	26,2%	26,2%	18,2%	40,3%	41,6%	34,7%
[5-10 ans[	71,3%	12,1%	16,7%	33,7%	46,2%	32,7%	21,2%	23,4%
<b>Total</b>	<b>61,6%</b>	<b>14,6%</b>	<b>23,8%</b>	<b>100,0%</b>	<b>26,6%</b>	<b>36,9%</b>	<b>36,5%</b>	<b>100,0%</b>

TABLEAU 9: INTENTIONS DE RESIDENCE PAR PAYS ET NATURE DE RETOUR.

Nature de résidence	Maroc			Algérie			Tunisie		
	Retour Volontaire	Retour forcé	Total	Retour volontaire	Retour forcé	Total	Retour Volontaire	Retour forcé	Total
<b>Permanente</b>	55,4%	22,4%	<b>45,3%</b>	66,4%	35,8%	<b>60,2%</b>	62,6%	28,1%	<b>55,8%</b>
<b>Provisoire</b>	18,9%	38,8%	<b>25,0%</b>	9,4%	29,9%	<b>13,6%</b>	16,7%	39,1%	<b>21,2%</b>
<b>Ne sait pas</b>	25,7%	38,8%	<b>29,7%</b>	24,2%	34,3%	<b>26,2%</b>	20,6%	32,8%	<b>23,1%</b>
<b>Total</b>	<b>70,0%</b>	<b>30,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>79,8%</b>	<b>20,2%</b>	<b>100,0%</b>	<b>80,3%</b>	<b>19,7%</b>	<b>100,0%</b>

TABLEAU 10: APPRECIATION DE L'EXPERIENCE ACQUISE ET DE LA SATISFACTION POST RETOUR

L'expérience que vous avez acquise à l'étranger a représenté pour vous...?								
	Retour volontaire				Retour subi			
	Permanente	Provisoire	Ne sait pas	Total	Permanente	Provisoire	Ne sait pas	Total
<b>Un avantage</b>	81,4%	89,0%	77,5%	<b>81,6%</b>	73,4%	80,5%	74,4%	<b>76,0%</b>
<b>Un inconvénient</b>	2,0%	0,0%	1,2%	<b>1,5%</b>	4,7%	2,4%	3,7%	<b>3,5%</b>
<b>Sans importance</b>	10,5%	9,2%	9,2%	<b>1,0%</b>	15,6%	9,8%	13,4%	<b>12,7%</b>
<b>Ne sait pas</b>	6,1%	1,8%	12,1%	<b>6,9%</b>	6,3%	8,5%	8,5%	<b>7,9%</b>
<b>Total</b>	<b>61,9%</b>	<b>14,7%</b>	<b>23,4%</b>	<b>100,0%</b>	<b>27,9%</b>	<b>36,2%</b>	<b>35,8%</b>	<b>100,0%</b>
Êtes-vous content d'être revenu dans votre pays d'origine?								
<b>Content du retour</b>	85,4%	60,6%	66,5%	<b>77,4%</b>	60,9%	19,5%	28,0%	<b>34,2%</b>
<b>Pas content</b>	4,8%	15,6%	8,7%	<b>7,3%</b>	20,3%	65,9%	43,9%	<b>45,2%</b>
<b>Indifférent</b>	9,8%	23,9%	24,3%	<b>15,3%</b>	18,8%	14,6%	28,0%	<b>20,6%</b>
<b>Total</b>	<b>62,0%</b>	<b>14,7%</b>	<b>23,3%</b>	<b>100,0%</b>	<b>28,1%</b>	<b>36,0%</b>	<b>36,0%</b>	<b>100,0%</b>
Comment estimez-vous votre niveau de vie actuel par rapport à celui que vous aviez lorsque vous viviez à l'étranger?)								
<b>Je vis mieux dans mon pays</b>	61,8%	34,9%	42,2%	<b>53,4%</b>	43,8%	15,9%	14,6%	<b>23,3%</b>
<b>Rien n'a vraiment changé</b>	9,6%	25,7%	18,5%	<b>14,1%</b>	12,5%	12,2%	19,5%	<b>14,9%</b>
<b>Je vis un peu moins bien</b>	24,0%	28,4%	27,2%	<b>25,5%</b>	32,8%	64,6%	52,4%	<b>51,3%</b>
<b>Ne sait pas</b>	4,6%	11,0%	11,0%	<b>7,1%</b>	10,9%	8,5%	12,2%	<b>10,5%</b>
<b>Total</b>	<b>62,1%</b>	<b>14,8%</b>	<b>23,2%</b>	<b>100,0%</b>	<b>28,1%</b>	<b>36,4%</b>	<b>35,5%</b>	<b>100,0%</b>

TABLEAU 11 : OUTPUT DES VARIABLES EXERÇANT UNE INFLUENCE SUR LA VARIABLE REPONSE

<b>Analyse des effets de type 3</b>			
<b>Effet</b>	<b>DDL</b>	<b>Khi 2</b>	<b>Pr &gt; Khi 2</b>
Les profils <sup>34</sup>	10	31.7121	0.0004
Êtes-vous content d'être revenu dans votre pays d'origine?	4	20.1340	0.0005
Cherchez-vous un travail?	4	18.2819	0.0011
Pays d'origine	4	17.7434	0.0014
Avez-vous eu des difficultés de rémunération salariale insatisfaisante dans votre pays depuis le retour?	2	9.8904	0.0071
Période écoulée après le retour dans le pays d'origine.	4	13.8877	0.0077
Avez-vous eu des difficultés d'accès à l'emploi dans votre pays depuis le retour?	2	8.6841	0.0130
L'expérience que vous avez acquise à l'étranger a représenté pour vous...	6	16.1081	0.0132
Avez-vous bénéficié d'une assistance de la part de votre pays, lorsque vous êtes revenu?	2	7.1437	0.0281
Comment estimez-vous votre niveau de vie actuel par rapport à celui que vous aviez lorsque vous viviez à l'étranger?	6	12.6031	0.0498
Durée de séjour dans le PPI <sup>35</sup>	4	8.1149	0.0875
Avez-vous eu des difficultés d'accès au logement dans votre pays depuis le retour?	2	4.7076	0.0950

TABLEAU 12 : ANALYSE DES ESTIMATIONS DU MAXIMUM DE VRAISEMBLANCE ET DES RISQUES RELATIFS APPROCHES

<sup>34</sup> Retour après études, Echech Migratoire, Investissement dans le P.O, Préférence du P.O, Migration temporaire et autres.

<sup>35</sup> Principal Pays d'Installation.

Paramètre		q_o2	DDL	Estimation	Erreur type	Khi 2 de Wald	Pr > Khi 2	Estimation des points	95% Limites de confiance	
<b>Intercept</b>		<b>Provisoire</b>	1	-1.7195	1.4563	1.3943	0.2377			
<b>Intercept</b>		<b>Ne sait pas</b>	1	-1.3688	1.2343	1.2297	0.2675			
<b>pays</b>	pays Maroc vs Algerie	<b>Provisoire</b>	1	0.7375	0.3117	5.5992	0.0180	2.091	1.135	3.851
<b>pays</b>	pays Maroc vs Algerie	<b>Ne sait pas</b>	1	0.7238	0.2679	7.2978	0.0069	2.062	1.220	3.487
<b>pays</b>	pays Tunisie vs Algerie	<b>Provisoire</b>	1	1.0404	0.2917	12.7174	0.0004	2.830	1.598	5.013
<b>pays</b>	pays Tunisie vs Algerie	<b>Ne sait pas</b>	1	0.3862	0.2645	2.1316	0.1443	1.471	0.876	2.471
<b>sej_PPI</b>	sej_PPI 30 ans et + vs [0-9ans[	<b>Provisoire</b>	1	0.2880	0.3990	0.5208	0.4705	1.334	0.610	2.915
<b>sej_PPI</b>	sej_PPI 30 ans et + vs [0-9ans[	<b>Ne sait pas</b>	1	0.4531	0.3535	1.6430	0.1999	1.573	0.787	3.145
<b>sej_PPI</b>	sej_PPI [10-29ans[ vs [0-9ans[	<b>Provisoire</b>	1	-0.5235	0.2869	3.3302	0.0680	0.592	0.338	1.040
<b>sej_PPI</b>	sej_PPI [10-29ans[ vs [0-9ans[	<b>Ne sait pas</b>	1	0.1238	0.2472	0.2508	0.6165	1.132	0.697	1.837
<b>Profil</b>	Profil Ech_migr vs Re_etu	<b>Provisoire</b>	1	-0.4720	0.5766	0.6701	0.4130	0.624	0.201	1.931
<b>Profil</b>	Profil Ech_migr vs Re_etu	<b>Ne sait pas</b>	1	0.1792	0.4627	0.1500	0.6986	1.196	0.483	2.963
<b>Profil</b>	Profil Inv_PO vs Re_etu	<b>Provisoire</b>	1	0.6606	0.5814	1.2911	0.2558	1.936	0.619	6.050
<b>Profil</b>	Profil Inv_PO vs Re_etu	<b>Ne sait pas</b>	1	0.7947	0.5012	2.5137	0.1129	2.214	0.829	5.912
<b>Profil</b>	Profil Pref_P_O vs Re_etu	<b>Provisoire</b>	1	-0.2429	0.5919	0.1683	0.6816	0.784	0.246	2.502
<b>Profil</b>	Profil Pref_P_O vs Re_etu	<b>Ne sait pas</b>	1	-0.3450	0.5038	0.4688	0.4935	0.708	0.264	1.901
<b>Profil</b>	Profil Ret_forc vs Re_etu	<b>Provisoire</b>	1	0.9955	0.5487	3.2916	0.0696	2.706	0.923	7.932
<b>Profil</b>	Profil Ret_forc vs Re_etu	<b>Ne sait pas</b>	1	0.9185	0.4806	3.6520	0.0560	2.506	0.977	6.427
<b>Profil</b>	Profil temp_Aut vs Re_etu	<b>Provisoire</b>	1	-0.3590	0.6385	0.3162	0.5739	0.698	0.200	2.441
<b>Profil</b>	Profil temp_Aut vs Re_etu	<b>Ne sait pas</b>	1	-0.2528	0.5560	0.2068	0.6493	0.777	0.261	2.309
<b>q_r7</b>	q_r7 Oui cherche du travail vs Ne cherche pas de travail	<b>Provisoire</b>	1	-2.5163	0.8325	9.1365	0.0025	0.081	0.016	0.413
<b>q_r7</b>	q_r7 Oui cherche du travail vs Ne cherche pas de travail vs Ne cherche pas de travail	<b>Ne sait pas</b>	1	-0.5767	0.8043	0.5140	0.4734	0.562	0.116	2.718
<b>q_r7</b>	q_r7 Pas concerné par le Recherche de travail vs Ne cherche pas de travail	<b>Provisoire</b>	1	-1.8857	0.6750	7.8038	0.0052	0.152	0.040	0.570

<b>q_r7</b>	q_r7 Pas concerné par le Recherche de travail vs Ne cherche pas de travail	<b>Ne sait pas</b>	1	-1.4818	0.6981	4.5055	0.0338	0.227	0.058	0.893
<b>q_s1</b>	q_s1 Ne sait pas vs Un inconvénient	<b>Provisoire</b>	1	0.9056	1.2390	0.5342	0.4648	2.473	0.218	28.046
<b>q_s1</b>	q_s1 Ne sait pas vs Un inconvénient	<b>Ne sait pas</b>	1	1.9124	0.9029	4.4861	0.0342	6.769	1.153	39.725
<b>q_s1</b>	q_s1 Sans importance vs Un inconvénient	<b>Provisoire</b>	1	1.2054	1.1606	1.0787	0.2990	3.338	0.343	32.461
<b>q_s1</b>	q_s1 Sans importance vs Un inconvénient	<b>Ne sait pas</b>	1	0.9228	0.8862	1.0842	0.2978	2.516	0.443	14.292
<b>q_s1</b>	q_s1 Un avantage vs Un inconvénient	<b>Provisoire</b>	1	1.5383	1.1058	1.9352	0.1642	4.657	0.533	40.673
<b>q_s1</b>	q_s1 Un avantage vs Un inconvénient	<b>Ne sait pas</b>	1	0.9055	0.8415	1.1577	0.2819	2.473	0.475	12.870
<b>q_s2</b>	q_s2 Non content du retour vs Indifférent au retour	<b>Provisoire</b>	1	0.8540	0.4172	4.1905	0.0406	2.349	1.037	5.321
<b>q_s2</b>	q_s2 Non content du retour vs Indifférent au retour	<b>Ne sait pas</b>	1	-0.3080	0.3902	0.6231	0.4299	0.735	0.342	1.579
<b>q_s2</b>	q_s2 Oui content du retour vs Indifférent au retour	<b>Provisoire</b>	1	-0.5690	0.3408	2.7878	0.0950	0.566	0.290	1.104
<b>q_s2</b>	q_s2 Oui content du retour vs Indifférent au retour	<b>Ne sait pas</b>	1	-0.6895	0.2808	6.0314	0.0141	0.502	0.289	0.870
<b>q_s3a</b>	q_s3a Oui difficulté de retrouver du logement vs N'a pas de difficulté de logement	<b>Provisoire</b>	1	0.3459	0.3764	0.8445	0.3581	1.413	0.676	2.956
<b>q_s3a</b>	q_s3a Oui difficulté de retrouver du logement vs N'a pas de difficulté de logement	<b>Ne sait pas</b>	1	0.6457	0.2977	4.7055	0.0301	1.907	1.064	3.418
<b>q_s3d</b>	q_s3d Oui difficulté retrouver le chômage vs N'a pas de difficulté de retrouver le chômage	<b>Provisoire</b>	1	0.9970	0.3531	7.9708	0.0048	2.710	1.356	5.414
<b>q_s3d</b>	q_s3d Oui difficulté retrouver le chômage vs N'a pas de difficulté de retrouver le chômage	<b>Ne sait pas</b>	1	0.2107	0.3374	0.3898	0.5324	1.235	0.637	2.392
<b>q_s3e</b>	q_s3e Oui difficulté salariale vs N'a pas de difficulté salariale	<b>Provisoire</b>	1	-0.0194	0.3082	0.0040	0.9497	0.981	0.536	1.794
<b>q_s3e</b>	q_s3e Oui difficulté salariale vs N'a pas de difficulté salariale	<b>Ne sait pas</b>	1	0.7421	0.2649	7.8463	0.0051	2.100	1.250	3.530
<b>q_s4</b>	q_s4 Je vis un peu moins bien vs Je vis mieux dans mon pays	<b>Provisoire</b>	1	0.0158	0.3288	0.0023	0.9616	1.016	0.533	1.935
<b>q_s4</b>	q_s4 Je vis un peu moins bien vs Je vis mieux dans mon pays	<b>Ne sait pas</b>	1	-0.1668	0.2829	0.3477	0.5554	0.846	0.486	1.474
<b>q_s4</b>	q_s4 Ne sait pas vs Je vis mieux dans mon pays	<b>Provisoire</b>	1	0.3053	0.4695	0.4229	0.5155	1.357	0.541	3.406
<b>q_s4</b>	q_s4 Ne sait pas vs Je vis mieux dans mon pays	<b>Ne sait pas</b>	1	0.2650	0.3918	0.4576	0.4988	1.303	0.605	2.809

<b>q_s4</b>	q_s4 Rien n'a vraiment changé vs Je vis mieux dans mon pays	<b>Provisoire</b>	1	0.7694	0.3392	5.1439	0.0233	2.159	1.110	4.197
<b>q_s4</b>	q_s4 Rien n'a vraiment changé vs Je vis mieux dans mon pays	<b>Ne sait pas</b>	1	0.8049	0.2933	7.5329	0.0061	2.236	1.259	3.973
<b>q_s5</b>	q_s5 Oui Assisté au retour vs Non Assisté au retour	<b>Provisoire</b>	1	-1.1266	0.5247	4.6103	0.0318	0.324	0.116	0.906
<b>q_s5</b>	q_s5 Oui Assisté au retour vs Non Assisté au retour	<b>Ne sait pas</b>	1	-0.8137	0.4122	3.8963	0.0484	0.443	0.198	0.994
<b>datre</b>	datre [0-2 ans[ vs [5-10 ans[	<b>Provisoire</b>	1	0.6872	0.2882	5.6864	0.0171	1.988	1.130	3.498
<b>datre</b>	datre [0-2 ans[ vs [5-10 ans[	<b>Ne sait pas</b>	1	0.8202	0.2499	10.7682	0.0010	2.271	1.391	3.706
<b>datre</b>	datre [3-5 ans[ vs [5-10 ans[	<b>Provisoire</b>	1	0.3891	0.2984	1.7000	0.1923	1.476	0.822	2.649
<b>datre</b>	datre [3-5 ans[ vs [5-10 ans[	<b>Ne sait pas</b>	1	0.6706	0.2593	6.6884	0.0097	1.955	1.176	3.251



## BIBLIOGRAPHIE

CASSARINO J.pierre. 2004 «*Theorising Return Migration: The Conceptual Approach to Return Migrants Revisited* » In International Journal on Multicultural Societies (IJMS) Vol.6, No 2, pp. 253-279.

BOUOUIYOUR Jamal 2006 « *Migration, diaspora et développement humain* ». In Cinquantenaire de l'indépendance du Maroc, rapport sur le développement humain, Royaume du Maroc, pp. 457-483.

BOUSSETTA Mohamed 2001 «*Exode des compétences : déterminants et impact sur le développement.* » in la migration Sud-Nord : La problématique de l'Exode des Compétences, Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations, pp165-172.

Da Vanzo Julie "Differences between return and Non return Migration : An Econometric Analysis"  
International Migration Review. Vol.10 N°1, 1976 PP13-27.

DOCQUIER Frédéric et HILEL Rapoport 1998 «*Croissance, redistribution et inégalités dans un modèle de fuite des cerveaux*». Revue économique, vol 50 N°3, développements récents de l'analyse économique (XLVIIe congrès annuel de l'Association française de science économique 1998 (May, 1999)), pp. 499-510.

DOCQUIER Frédéric et HILEL Rapoport 2005 «*Migration du travail qualifié et formation de capital humain dans les pays en développement : un modèle stylisé et une revue de la littérature récente*» La Documentation française -Economie internationale pp 5-26.

DOCQUIER Frédéric 2007 «Fuite des cerveaux et inégalités entre pays ». Revue d'économie du développement. N°23 pp 49-88.

DOCQUIER Frédéric et HILEL Rapoport 2007. «*L'immigration qualifiée, remède miracle aux problèmes économiques européens?*» Université de Boeck- Reflets et perspectives de la vie économique Tome XLVI, pp 95-111.

DOCQUIER Frédéric, LOWELL Lindsay, MARFOUK Abdeslam December 2007 «*A Gendered Assessment of the Brain Drain*». Discussion Paper N° 3235 pp 1-35.

KHACHANI Mohamed 2010 « *la migration des personnes hautement qualifiées le cas du Maroc* ». CARIM Notes d'analyse et de synthèse, 2010/37 pp. 1-23.

GMECH George "*Return Migration*" Annual Review of Anthropology. Vol. 9 (1980), pp. 135-159.

Ministère Chargé de la Communauté Marocaine Résidente à l'Etranger « *Elaboration d'une stratégie de renforcement des politiques, des mécanismes et des instruments*

*relatifs à la mobilisation de l'épargne et de l'investissement des MRE au profit de l'économie nationale et les moyens de réduction des coûts de transferts des fonds ».* Rapport intégral. Janvier 2010.

Organisation Mondiale pour les Migrations et le Ministère Chargé de la Communauté Marocaine Résidente à l'Étranger « *Étude sur la contribution des Marocains Résidant à l'Étranger au développement économique et social du Maroc* » Juin 2009.

OCDE 2008. « *Les migrations de retour : un nouveau regard* » In Perspectives des migrations internationales, pp.181-246

Oladele O. Arowolo "Return Migration and the Problem of Reintegration" International Migration Vol. 38 (5) 2000

STARK Oded & FAN Simon 2007 «*the brain drain, 'educated unemployment', human capital formation, and economic betterment*» In Economics of Transition Volume 15(4), pp 629-660.

